

Présentation de la Procédure d'Inscription

Établissement Catholique
associé à l'État par Contrat

CS65278
06131 GRASSE CEDEX
www.institut-fenelon.org

ÉCOLE
04 93 40 13 23

COLLÈGE
04 93 40 60 59

LYCÉE
04 93 40 60 60

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
04 93 36 00 22

Secrétariat de Direction
Sophie TORREBORRE
secretariat.general@institut-fenelon.org

Chef d'Établissement Coordinateur
Lionel LEANDRI-VENDEUVRE

Vous allez renseigner une demande en ligne après avoir pris connaissance de ces informations. **A l'issue de cette demande, vous devrez imprimer la fiche de renseignement** et y joindre les documents demandés ci-dessous (version papier) :

- Fiche de renseignements imprimée par vos soins
- Lettre de motivation écrite par les parents
- Photocopies des bulletins de l'année précédente
(ces pièces sont indispensables pour l'étude du dossier)
- Photocopie du jugement de divorce en cas de séparation
(notamment la page concernant la responsabilité légale de l'enfant)

UNE FOIS LE DOSSIER CONSTITUÉ, IL VOUS APPARTIENDE DE NOUS LE REMETTRE

SOIT PAR VOIE POSTALE :

INSTITUT FÉNELON INSCRIPTIONS - CS65278 - 06131 GRASSE CEDEX

SOIT À L'ACCUEIL OU DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DU 38 AVENUE PIERRE SÉMARD

LA SUITE DE L'INSCRIPTION SE DÉROULE EN TROIS TEMPS
➔ **VOIR PAGE SUIVANTE**

DEMANDES D'ADMISSION **À L'ÉCOLE**

- 1) Après étude des demandes par le Chef d'établissement ou son représentant :
 - ⇒ Votre dossier est retenu : vous êtes conviés à une réunion d'information portant sur l'organisation de l'Institut Fénelon et son projet éducatif.
 - ⇒ Votre dossier n'est pas retenu ou placé en liste d'attente : vous en serez informé(e) par écrit. **En situation de liste d'attente, il sera important de nous envoyer les bulletins obtenus en cours d'année afin d'alimenter le dossier. Des rendez-vous sont susceptibles d'être proposés tout au long du premier semestre 2023.**
- 2) Nous vous proposerons ensuite un rendez-vous avec votre enfant. À l'issue de ce rendez-vous avec le Chef d'établissement nous pourrions nous prononcer sur l'admission, ou pas, de votre enfant.
- 3) S'il est admis, l'inscription de votre enfant sera définitive à réception du second dossier, accompagné des pièces demandées, dans le délai indiqué lors du rendez-vous.

DEMANDES D'ADMISSION **EN COLLEGE / LYCEE**

- 1) Après étude des demandes par le Chef d'établissement ou son représentant :
 - ⇒ Votre dossier est retenu : nous vous proposerons un rendez-vous avec votre enfant.
 - ⇒ Votre dossier n'est pas retenu ou placé en liste d'attente : vous en serez informé(e) par écrit. **En situation de liste d'attente, il sera important de nous envoyer les bulletins obtenus en cours d'année afin d'alimenter le dossier. Des rendez-vous sont susceptibles d'être proposés tout au long du premier semestre 2023.**
- 2) À l'issue du rendez-vous avec le Chef d'établissement ou son représentant, si votre enfant est effectivement préinscrit, un second dossier vous sera remis pour finaliser la procédure et sa place pour 2023-2024 sera retenue.
- 3) L'inscription de votre enfant sera définitive à réception du dossier, accompagné des pièces demandées, dans le délai indiqué lors du rendez-vous.

Préinscriptions 2023-2024

Établissement Catholique
associé à l'État par Contrat

CS65278

06131 GRASSE CEDEX
www.institut-fenelon.org

ÉCOLE

04 93 40 13 23

COLLÈGE

04 93 40 60 59

LYCÉE

04 93 40 60 60

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

04 93 36 00 22

Secrétariat de Direction

Sophie TORREBORRE

Chef d'Établissement Coordinateur

Lionel LEANDRI-VENDEUVRE

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans un des cycles de notre établissement : soyez remerciés de la confiance que vous faites à l'ensemble des adultes qui vont avoir la responsabilité de l'accompagner tout au long de la scolarité qu'il va suivre à Fénelon.

Souhaiter scolariser son enfant au sein de l'Institut Fénelon c'est respecter un projet éducatif, pastoral et pédagogique qui permettra à chacun, fort des compétences acquises, de construire son projet de formation, son projet de vie : projet qui lui permettra de découvrir et de développer tous ses talents. Car l'objectif est bien de contribuer au développement de la Personne entière... Un projet qui donnera l'occasion de donner du sens à son existence, en lui faisant prendre conscience de l'autre, et que lui-même est relié aux autres. Un projet fondé sur la vision Chrétienne de l'Homme, dans lequel chacun de nous a sa place, dans lequel chacun est unique. Un projet personnel que nous bâtirons ensemble, vous, votre enfant et l'équipe éducative de l'établissement.

Au cours de l'entretien que vous aurez au moment de l'inscription, vous pourrez d'autant mieux vous rendre compte de toutes ces valeurs qui fondent notre projet éducatif.

Dans l'attente de ce moment privilégié que vous aurez avec l'un d'entre nous, Directrices des Études ou Chefs d'Établissement, nous vous renouvelons, au nom de toute l'équipe éducative de l'Institut Fénelon, notre attachement profond à l'Éducation de tous les enfants et de tous les jeunes qui nous sont confiés.

Avec nos salutations les plus respectueuses,

Hervé de CROZALS
Chef d'Établissement École



Lionel LEANDRI-VENDEUVRE
Chef d'Établissement Coordonnateur



ÉCOLE	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
CLASSE DE REGROUPEMENT D'ADAPTATION	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE <i>(après entretien, puis tests et dans la limite des places disponibles)</i>				✓	✓	✓		
ATELIERS D'ANGLAIS 3h le mercredi matin <i>(dans la limite des places disponibles)</i>								
Pour les élèves francophones						✓	✓	✓
Pour les élèves bilingues							✓	✓
THÉÂTRE <i>(dans la limite des places disponibles)</i> Ateliers périscolaires				✓	✓	✓	✓	✓

COLLÈGE	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
ALLEMAND LVB ANTICIPÉE <i>(dans la limite des places disponibles)</i>	optionnel			
LVB Italien, Espagnol ou Allemand		✓	✓	✓
OPTION LATIN		✓	✓	✓
DISPOSITIF ULIS <i>(dans la limite des places disponibles)</i> L'Unité Localisée d'Inclusion Scolaire s'adresse à des élèves présentant des Troubles des Fonctions Cognitives. Elle permet une inclusion dans le niveau de classe et un accompagnement par un enseignant spécialisé. (Notification MDPH obligatoire)	inclusion dans le niveau de classe	inclusion dans le niveau de classe	inclusion dans le niveau de classe	
SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE <i>(après entretien, puis tests écrits et oraux et dans la limite des places disponibles)</i>				
La Section Internationale permet aux élèves justifiant d'un anglais courant de : - suivre des cours d'histoire/géographie, et de langue et littérature en anglais ; - préparer un DNB Option Internationale.	✓	✓	✓	✓
Le théâtre en anglais en S.I. est inclus dans l'emploi du temps en 6 ^e et en 5 ^e . Il est proposé de manière optionnelle de la 4 ^e à la Term. à raison de 2h/semaine	✓	✓	optionnel	optionnel
LANGUE ET CULTURE EUROPÉENNE (LCE) ANGLAIS <i>(après lettre de motivation, tests écrits et oraux et dans la limite des places disponibles)</i> La LCE bénéficie d'un enseignement renforcé en langue et culture anglophones (2h de plus par semaine). Elle demande un investissement et une motivation réelle de l'élève pour cette matière.		✓	✓	✓
CLASSE À HORAIRES ADAPTÉS <i>(dans la limite des places disponibles)</i> Horaires adaptés pour les élèves qui, en dehors du collège, suivent des formations de haut niveau (sportives, artistiques...). L'inscription doit se justifier par la pratique intensive d'une activité et être motivée par l'institution ou le club concernés.	✓	✓	✓	✓
THÉÂTRE				
ATELIER HORAIRES AMÉNAGÉS <i>(sur sélection, dans la limite des places disponibles)</i> Enseignement spécifique de 3h/semaine comprises dans l'emploi du temps de la classe - Engagement pour 2 ans.		✓	✓	
ATELIERS EXTRA-SCOLAIRES 3h/semaine.				✓

LYCÉE	2 nd	GÉNÉRAL		STMG	
		1 ^{ère}	Term.	1 ^{ère}	Term.
LVB Italien, Espagnol ou Allemand	✓	✓	✓	✓	✓
SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE (après entretien, puis tests écrits et oraux et dans la limite des places disponibles)					
La Section Internationale permet aux élèves justifiant d'un anglais courant de : - suivre des cours d'histoire/géographie et de langue et littérature en anglais ; - préparer un Bac Français International (BFI)	✓	✓	✓		
Le théâtre en anglais en Section Internationale est proposé de manière optionnelle de la 4 ^e à la Terminale à raison de 2h/semaine.	optionnel	optionnel	optionnel		
BACCALAURÉAT GÉNÉRAL / BAC FRANÇAIS INTERNATIONAL					
SPÉCIALITÉS : <ul style="list-style-type: none"> HGGSP Histoire-Géo, Géopolitique et Sciences Politiques HLP Humanités, Littérature et Philosophie LLCE Langues, Littérature et Cultures Étrangères [SAUF BFI] ↳ Anglais ou Espagnol en fonction du nombre d'inscrits MATHÉMATIQUES NSI Numérique et Sciences Informatiques PHYSIQUE-CHIMIE SES Sciences Économiques et Sociales SVT Sciences et Vie de la Terre 		3 spécialités au choix	2 spécialités au choix parmi les 3 suivies en 1 ^{ère}		
BAC TECHNOLOGIQUE STMG (Sciences et Techniques du Management et de la Gestion)					
ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES : <ul style="list-style-type: none"> MERCATIQUE GESTION-FINANCE 					✓
OPTIONS FACULTATIVES					
<ul style="list-style-type: none"> Latin 	✓	✓	✓		
<ul style="list-style-type: none"> Management & Gestion (dans la limite des places disponibles) 	✓				
<ul style="list-style-type: none"> Mathématiques Spécifiques 		✓			
<ul style="list-style-type: none"> Mathématiques Expertes 					
<ul style="list-style-type: none"> Mathématiques Complémentaires 			1 option au choix		
<ul style="list-style-type: none"> Droits et Grands Enjeux du Monde Contemporain 					✓
THÉÂTRE ATELIERS EXTRA-SCOLAIRES 3h/semaine.	✓	✓	✓	✓	✓

SUPÉRIEUR	BTS GPME Gestion de la PME	BACHELOR MMC Marketing & Management Commercial	BA Hons GB Global Business
LVA Anglais	✓	✓	Formation intégralement en anglais
FORMATION INITIALE	✓	✓	✓
FORMATION EN ALTERNANCE		✓	✓
PRÉPARATION AUX CONCOURS DES GRANDES ÉCOLES (en fonction du nombre d'inscrits)	option payante	option payante	
PRÉPARATION AU TOEIC	option payante	option payante	

TARIFS ANNUELS FORFAITAIRES APPLICABLES EN 2023/2024

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE & SECONDAIRE – ECOLE COLLEGE LYCEE						
	ECOLE	ECOLE - Section internationale britannique	COLLEGE	COLLEGE - Section internationale britannique	LYCEE	LYCEE - Section internationale britannique
SCOLARITE	1320 €	2520 €	1704 €	2367 €	1821 €	2367 €
DEMI-PENSION 4 jours/sem.	1020 €		1119 €		1122 €	
DEMI-PENSION 5 jours/sem.	-----		1323 €		1356 €	
ETUDE/GARDERIE 16h30 à 17h30	400 €		-----		-----	
GARDERIE 17h30 à 18h30	300 €		-----		-----	
DROIT D'INSCRIPTION	250 € pour le 1 ^{er} enfant inscrit + 50 € pour le 2 ^{ème} enfant + 50 € pour le 3 ^{ème} enfant (gratuité de l'inscription au-delà du 3 ^{ème} enfant inscrit) / Droit non remboursable en cas de désistement					
DROIT DE REINSCRIPTION	200 € / par famille / Droit non remboursable en cas de désistement, départ ou exclusion					

Dès le 3^e enfant inscrit à l'Institut Fénelon, les familles bénéficient d'une réduction de 30% sur la contribution familiale (scolarité) du plus jeune des enfants inscrits. Même avantage consenti lors de l'inscription d'un 4^{ème}, etc. La réduction s'applique toujours aux enfants les plus jeunes.

La ville de Grasse verse une subvention aux élèves de maternelle et du primaire inscrits à la demi-pension et résidant sur la commune de Grasse. Cette subvention est déduite des frais de demi-pension au 3^{ème} trimestre.

Vous pouvez calculer vous-même le montant des contributions de votre (vos) enfant(s) :

- **Elève externe** : ne compter que la scolarité - **Elève demi-pensionnaire** : compter la scolarité + la demi-pension sur 4 ou 5 jours

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – ISP FENELON				
	BTS Gestion de la PME	BACHELOR-MMC Marketing et Management Commercial-En initial	BACHELOR-MMC Marketing & Management Commercial- En alternance	BACHELOR HONS COVENTRY UNIVERSITY Global Business
SCOLARITE	2199€	4900 € (Tarif 2022/23 donné à titre indicatif)	Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise	5400 € (Tarif 2022/23 donné à titre indicatif)